
Un jeu de marionnettes : texte

Numéro d'inventaire : 1979.31266.2

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 18e siècle

Inscriptions :

- titre : PLANCHE TRENTE-HUITIEME UN JEU DE MARIONNETTES.(recto)

Matériau(x) et technique(s) : papier cartonné | imprimé, | encre noire

Description : Texte imprimé sur feuille de papier épais, recto français / verso anglais.

Mesures : hauteur : 28,4 cm ; largeur : 25,6 cm

Notes : Planche probablement extraite de l'ouvrage "Customs and National Costumes of the Chinese", 1799, contenant 60 pages de gravures montrant des chinois au travail. Chaque image est accompagnée d'une explication. Gravures d'après des dessins originaux chinois.

Mots-clés : Jeux et jouets forains (marionnettes, cirque, prestidigitation, pantins; etc.)

Art dramatique

Lieu(x) de création : Londres

Autres descriptions : Langue : Anglais et français

PLANCHE TRENTE-HUITIÈME.

UN JEU DE MARIONETTES.

UNE personne montée sur un escabeau, et cachée jusqu'à la cheville du pied sous une couverture d'Indienne bleue, fait jouer à de très-petites marionettes une espèce de comédie ; la boîte sur le sommet représentant un théâtre. On fait mouvoir les petites figures avec beaucoup de grâce et de bienséance ; ce qui fait que les marionettes Chinoises sont aussi innocentes que frivoles, et peuvent être montrées sans risque pour la pureté de l'âme des enfans.

La jeunesse Chinoise reçoit de bonne heure des impressions de la vertu et de l'obéissance filiales. Ces préceptes les empêchent d'encourir les punitions prescrites dans le code des lois de cet empire, contrex ces *vipères dégénérées* qui osent violer un seul des liens sacrés que le ciel et la nature ont formés pour les attacher aux auteurs de leur existence. Le fils, ou petit-fils d'un Chinois, qui manque à son devoir envers son père et sa mère, ou son grand-père et sa grand'mère, est condamné par les loix à recevoir cent coups d'un bâton de bambou ; s'il leur tient un langage injurieux, il est étranglé ; s'il lève la main sur eux, il est décapité ; et s'il les blesse ou les estropie, sa chair est arrachée de dessus ses os avec des pinces rougies au feu, et on le coupe en mille morceaux. On conjecture aussi que la stabilité et l'uniformité du caractère Chinois, immuable depuis une suite connue de quatre mille ans, ne se soutiennent que par cette soumission progressive, qui remonte par degrés depuis l'intérieur d'une famille jusqu'au trône.